L’archivistique spécialité de Master à l’Université de Haute-Alsace

Présentation au Stage technique international d’archives

Paris, 30 mars 2010

Anne-Marie Bruleaux

Maître de conférences

Deux niveaux de diplôme

- **Bac + 5**

  Le Master Sciences humaines et sociales

  Mention Information-communication

  Spécialité Archivistique

- **Bac + 3**

  La licence professionnelle GEIADOC

  (GEstion de l' Information, des Archives et de la DOCumentation)

Une longue expérience

- Master habilité en 2005, renouvellé en 2009
- Succède à d'anciennes formations dont les origines remontent à 1976

Un mariage à trois

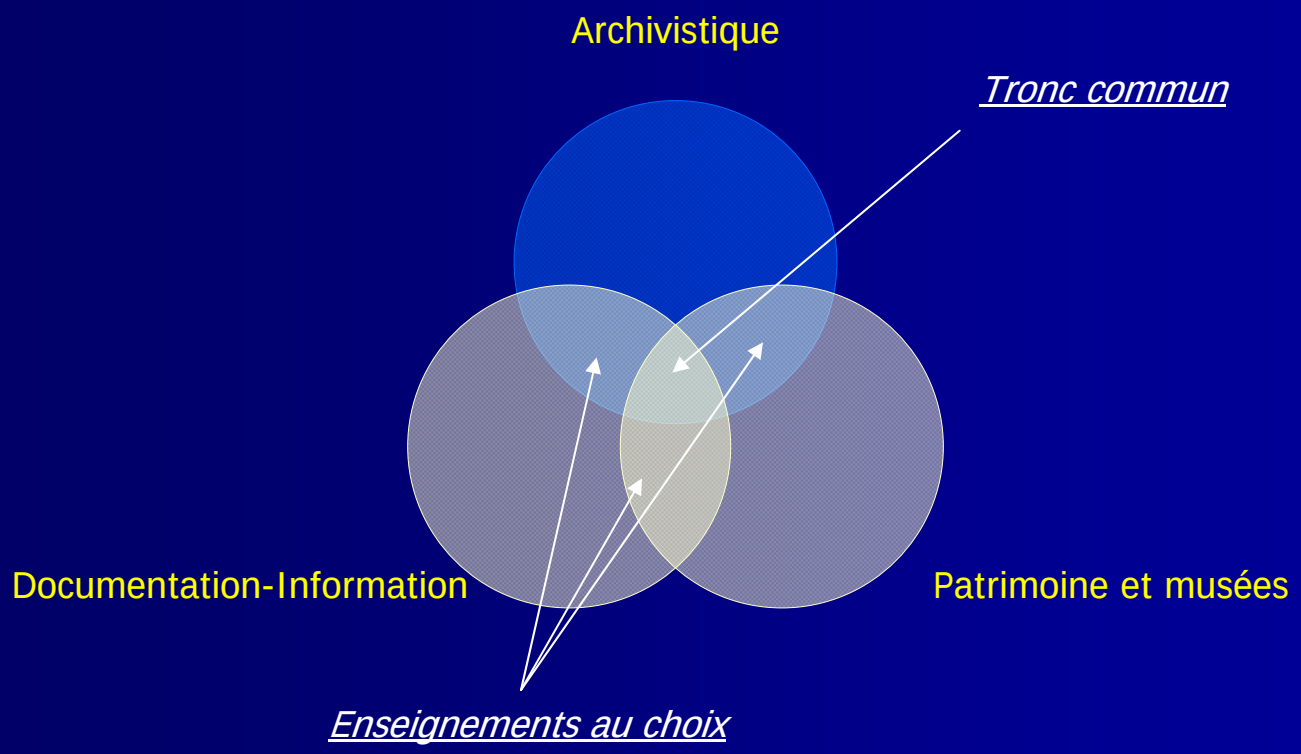

Les grands principes

- Une professionnalisation en deux ans à Bac + 5
- Un enseignement spécialisé dès la première année
- La rencontre avec des métiers proches par des enseignements communs et des partages d’expérience

Devenir professionnel en 2 ans

- **Première année de master :**
  - connaissances de base
  - archivistique fondamentale et publique
- **Deuxième année de master**
  - connaissances plus spécialisées
  - préparation à la direction d ’un service
  - archivistique spéciale

L’expérience professionnelle

- A la fin du semestre 2
  - Projet professionnel : un stage de 2 mois (mi-avril/mi juin)
  - Un rapport et un produit archivistique
- Au semestre 4
  - TER : stage de 4 mois (mars-juin) comprenant une mission avec une réflexion particulière : un mémoire avec soutenance

Les spécificités de Mulhouse

L’enseignement en :

- Archivistique ET documentation
- Archivistique d’entreprise

L’adaptation aux besoins

L’accent est mis sur :

- Les contacts avec les milieux professionnels et des expériences diversifiées
- L’enseignement par la pratique
- L’adaptabilité au contexte technologique

L ’ouverture sur l ’étranger

En deuxième année de Master, deux possibilités :

– Une année à l ’EBSI à l ’université de Montréal

– Une année à la Fachhochschule de Potsdam

Pour en savoir plus

- Des adresses à visiter sur la toile
  - FLSH: la page SCIMEC
  - le site du département SCIMEC
  - Qualicube
  - Le rapport de l'AERES

- Une association des anciens étudiants : l'ADELITAD

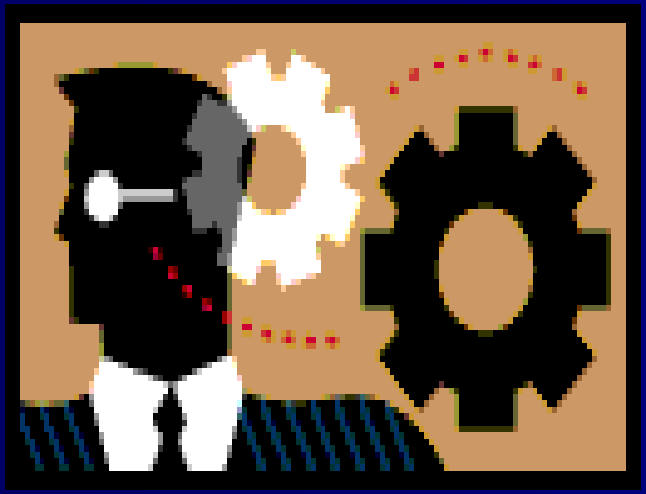

Des questions ?